



ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DES PREMIÈRES NATIONS

Inspirée par les meilleures pratiques internationales, la mission de l'Organisation d'approvisionnement des Premières nations est de fournir un service de guichet unique pour aider les entreprises des Premières nations à accéder aux opportunités d'approvisionnement et à les remporter grâce à la certification, l'éducation, le réseautage et la promotion.

QUELS SONT LES SERVICES ESSENTIELS QUI SERONT OFFERTS PAR L'ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DES PREMIÈRES NATIONS?

La certification et le répertoire des entreprises des Premières nations : une base de données nationale qui permettra au gouvernement et aux entreprises membres d'accéder à une liste complète des entreprises des Premières nations
Des outils et des services de formation : une formation qui développera la capacité des Premières nations à répondre aux opportunités d'approvisionnement
Le réseautage et la promotion de l'approvisionnement des Premières nations : des événements de réseautage et des actions de sensibilisation qui permettront d'établir des relations mutuellement bénéfiques entre les entreprises des Premières nations, les parties prenantes corporatives et le gouvernement en matière d'approvisionnement.

POURQUOI LE CANADA A-T-IL BESOIN D'UNE ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DES PREMIÈRES NATIONS?

Le gouvernement fédéral dépense 22 milliards de dollars par an pour acquérir des biens et des services auprès de milliers d'entreprises canadiennes. Pourtant, les entreprises autochtones ont accès à moins de 1 % de ces dépenses fédérales annuelles.
En août 2021, le gouvernement fédéral a annoncé l'obligation pour tous les ministères fédéraux de veiller à ce qu'un minimum de 5 % de la valeur totale des contrats soit détenu par des entreprises autochtones d'ici 2024.

Les entreprises des Premières nations sont confrontées à des difficultés particulières pour accéder à l'approvisionnement, notamment des préjugés systémiques, la section 89 de la Loi sur les Indiens, des processus administratifs complexes et des problèmes de capacité. En outre, l'absence de bases de données cohérentes et fiables sur les entreprises autochtones limite la capacité du gouvernement à acheter auprès des entreprises des Premières nations.





ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DES PREMIÈRES NATIONS

UNE ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DES PREMIÈRES NATIONS FOURNIRA :

1. Des services intégrés gratuits et adaptés à la culture pour aider les entreprises des Premières nations à accéder à l'approvisionnement; et
2. Des services aux gouvernements et aux entreprises membres pour les aider à mieux communiquer avec les entreprises des Premières nations.

COMMENT L'ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DES PREMIÈRES NATIONS RENDRA-T-ELLE DES COMPTES?

En tant que société à but non lucratif, l'organisation sera supervisée par un conseil d'administration des Premières nations et guidée par un groupe particulier de conseillers des Premières nations. L'Institut rendra compte de ses résultats chaque année au gouvernement fédéral ainsi qu'aux communautés et organisations des Premières nations.

COMMENT LE GOUVERNEMENT DU CANADA PEUT-IL FINANCER L'ORGANISATION D'APPROVISIONNEMENT DIRIGÉE PAR LES PREMIÈRES NATIONS?

Au fil du temps, l'Organisation d'approvisionnement des Premières Nations deviendra de plus en plus autonome grâce à ses revenus. Toutefois, le gouvernement fédéral devra verser entre 15 et 20 millions de dollars pour les cinq premières années de l'initiative. La première année, il faudra 1 million de dollars pour couvrir les coûts de démarrage. Le financement du gouvernement atteindra un sommet de 4 millions de dollars la troisième année et diminuera à 3 millions de dollars la cinquième année.

